

Les zones chapelaines

Nouvelle bretelle d'accès, rénovation de toutes les voiries, ouverture d'un restaurant collectif et peut-être même de nouveaux arrêts de bus : la zone industrielle de La Chapelle-Saint-Luc, la plus ancienne et la plus grande de l'agglomération, va accélérer sa mue

Bruno DUMORTIER

« C'est la plus grande zone de l'agglomération, la plus ancienne et c'est la plus grande rentrée d'argent du Grand Troyes. Alors, oui, la zone industrielle de La Chapelle-Saint-Luc mérite une certaine considération ! », s'enflamme Daniel Grienenberger avec sa double casquette de chef d'entreprise installé sur la zone depuis l'origine et celle de conseiller municipal délégué de La Chapelle-Saint-Luc. Une supplique adressée directement au Grand Troyes qui, bien qu'il ait présenté ce même soir un programme pluriannuel d'investissements devant l'assemblée générale de l'association des zones industrielles de La Chapelle-Saint-Luc, n'en reste pas moins soupçonné de toujours privilégier le parc du Grand Troyes. Président de l'association, Dominique Meignien est plus mesuré : « Nous avons pleinement confiance dans nos collectivités partenaires qui, malgré les contraintes budgétaires, ont à cœur de poursuivre le programme de rénovation. » Depuis quatre ans, le Grand Troyes a investi 3,3 M€ dans la rénovation des voiries et, d'ici à quatre ans, il investira encore 3,6 M€ pour que toutes les voiries soient refaites. « Ce budget est voté et entériné. Il ne sera pas modifié », souligne Martin Simpson, chargé du développement économique au Grand Troyes.



L'agrandissement de la zone industrielle sur les délaissés de la rocade est fait. Les nouvelles entreprises ouvriront prochainement, renforçant ainsi l'attrait de la plus grande zone de l'agglomération troyenne Photos Jérôme BRULEY

REPÈRES

● La zone ou les zones ? Historiquement, il y en a trois : les Près-de-Lyon, les Vignettes et celle de l'Isle. En pratique, elles se rejoignent et le Grand Troyes communique désormais sur « la » zone industrielle

● Avec plus de deux cents entreprises et les deux locomotives que sont Michelin et Mefro, la zone industrielle compte six mille emplois

La bretelle vers le Sud achevée en 2013

En 2013, la bretelle d'accès à la rocade depuis le rond-point de Neckarbischofsheim en direction de Sainte-Savine sera mise en chantier en juin et achevée avant la fin de l'année. Une urgence depuis l'installation du

nouvel hypermarché Carrefour pour laquelle le Grand Troyes investit 700 000 €. Le conseil général y prendra aussi sa part : le retard est dû à quelques difficultés pour acquérir le foncier.

« Est-ce qu'il y aura un éclairage sur le rond-point ? Car lorsqu'on arrive de Carrefour où tout est éclairé, ça fait un choc... »

« Ce n'est pas simple », répond Martin Simpson. « Le rond-point appartient au conseil général et, par principe, il n'éclaire pas ses routes. Il faut donc trouver une solution qui passe soit par le financement des mâts par la Ville de La Chapelle-Saint-Luc ou le Grand Troyes. Puis se pose la question de qui va payer l'électricité ? Le problème, ce

n'est pas le coût. » Une problématique de compétence croisée qui a souvent retardé les travaux sur la zone, mais qui ont toujours fini par s'arranger. La zone vient ainsi de réussir à s'agrandir sur les délaissés de la rocade.

Les sept hectares, dans le prolongement de Carrefour, sont en travaux. Plusieurs nouveaux arrivants qui

auront l'avantage de longer la rocade y font pousser leurs entrepôts. Des enseignes grand public comme un centre de location et de vente de voitures d'occasion Avis sont en train de finir de s'installer.

Là, même Daniel Grienenberger tire son chapeau : « On y arrive. Nous allons offrir une belle vitrine à la zone industrielle. »

MUTUALISATION DES RONDES

La sécurité en panne de solidarité

« Un rondier tourne toutes les nuits sur la zone. On contrôle les portails et les fenêtres. On intervient dès qu'une alarme se déclenche. On est là en cinq minutes maximum », pointe Sylvère Gouaille, gérant de Troyes Sécurité qui travaille avec l'association des ZI chapelaines depuis des années. Une difficulté récurrente toutefois : seulement dix-neuf entreprises, bientôt vingt-deux, ont adhéré au service mutualisé. Dans la zone, on en compte deux cents. « S'il y en avait plusieurs, on pourrait mettre plus d'heures de service ou prendre un deuxième rondier et renforcer la sécurité », se désole Sylvère Gouaille. Un regret appuyé par Dominique Meignien : « Nous regrettons toujours qu'une partie des entreprises n'adhère pas à ce système dont les coûts seraient inférieurs grâce à une mutualisation plus large. » Le tarif commence à 100 € par mois.

« Il y en a qui me disent qu'ils ont signé un contrat avec une autre société mais ceux qui ne sont pas sur zone mettent au moins un quart d'heure, voire vingt ou vingt-cinq minutes. En 2012, il y a quand même eu deux vols et deux tentatives »,

« Vous êtes la plus grande zone industrielle de l'agglomération, ça recèle beaucoup de biens et, forcément, ça attire beaucoup de voleurs »

pointe Sylvère Gouaille. « Vous êtes la plus grande zone industrielle de l'agglomération. Ça recèle beaucoup de biens et, forcément, ça attire beaucoup de voleurs. De l'activité délinquante, il y en a », reconnaît de son côté le major



Un des gros points noirs de la zone industrielle : les poids lourds ne disposent pas d'un parking sécurisé. Certains ont déjà été victime de vols

Vanderhaegen de la police nationale. « Nous n'intervenons que sur la voie publique », précise-t-il. Néanmoins, il conseille aux entreprises d'éclairer leurs accès. « Quand on passe, on peut jeter

un coup d'œil. » Il invite surtout toutes les victimes de vols à déposer plainte. « Si on ne sait pas, on ne peut pas agir. Il y a eu à un moment beaucoup de vols de gazoil chez un transporteur.

On a été informé. On a fait des planques. On a réussi à les arrêter. »

Les chefs d'entreprise, sans le dire, rechignent à se rendre au commissariat. Trop d'attente,

trop de formalités. Le major en convient, mais un système de pré-plainte en ligne devrait faciliter la démarche dans les mois à venir. En qualité de référent sûreté, il peut aussi conseiller les

en pleine mue

Les plus et les moins des ZI chapelaines

► Des panneaux de signalisation à revoir



Grands, beaux mais trop cher à mettre à jour, les panneaux de signalisation de la zone sont en sursis

Il y a deux ans, le Grand Troyes a investi dans de beaux et grands panneaux de signalisation lumineux. Aujourd'hui, plusieurs des entreprises de l'époque ont déménagé ou ont simplement fermé leurs portes. La zone s'est aussi agrandie. Il faut le mettre à jour.

« Le devis que nous avons reçu, c'est 30 000 € », affirme Martin Simpson qui propose d'implanter des panneaux plus simples, avec des étiquettes mobiles, comme sur le parc du Grand Troyes.

Dans la salle, plusieurs chefs d'entreprise s'étranglent : « On vous avait dit de prévoir un panneau facile à mettre à jour. »

Apparemment, le panneau est câblé et toute modification nécessite un nouveau câblage. Leur suppression semble d'autant plus inéluctable que la police préfère de loin des panneaux évidés qui ne permettent pas de se cacher au passage des patrouilles.

► Quatre ans pour refaire les voiries

Le calendrier de la réfection des voiries sur la zone est désormais connu. À chaque fois, lors des réfections, des fourreaux sont posés pour une éventuelle arrivée de la fibre optique.

2013 : les rues Descartes et Jacquard, pour un budget de 700 000 €. 2014 : les rues Archimède et Lumière (y compris l'impasse), pour un budget de 1 M€.

2015 : les rues Michelin et Jean-Jaurès, ainsi que la rue des Nozeaux, pour un budget de 950 000 €. Cette dernière étant partagée entre Barberey-Saint-Sulpice et le Grand Troyes, un accord devra être trouvé auparavant.

2016 : la rue de la Douane, pour 1 M€. À noter que des travaux seront peut-être anticipés dès cette année à hauteur de la jonction avec l'avenue René-Coty où la chaussée est très dégradée.



Les voiries seront reprises dès cette année. Le calendrier des travaux a été arrêté

► Un plan de déplacement à l'étude

Un plan de déplacement inter-entreprises (PDIE) va être lancé sur la zone industrielle à l'instar de celui qui a été mené sur le parc du Grand Troyes. Les entreprises, mais aussi les salariés, seront interrogés sur leurs déplacements quotidiens par un cabinet d'audit. Cette étude, la plus précise possible, permettra de mettre en place ou de préconiser des solutions pour faciliter, sécuriser et fluidifier les déplacements.

Sur le parc du Grand Troyes, le PDIE a permis de réviser les horaires des bus qui ne circulaient pas durant les jours de vacances. Il a aussi préconisé le prolongement de la piste cyclable qui vient du centre-ville.

Dominique Meignien a déjà une idée à soumettre : « Un arrêt de bus rue Archimède pour desservir le Foyer aubois. »



Certaines entreprises, comme le Foyer aubois, génèrent un fort trafic. Le PDIE devra le prendre en compte

► Ordures ménagères : le 101^e litre payant



La redevance spéciale ordures ménagères doit encourager les entreprises à recycler

Avec quatre années de retard, le Grand Troyes met en place en 2013 la redevance spéciale ordures ménagères. « C'est une extension de ce qui est en place sur Troyes », détaille Martin Simpson. Le principe est simple : jusqu'à 1 100 l de déchets par semaine, tout reste gratuit. Au delà, c'est 0,3206 € par litre supplémentaire.

C'est le nombre de bacs mis à disposition qui détermine la redevance. Il n'y a pas de pesée, ni de comptage des levées. Il convient donc de bien évaluer ses volumes de déchets. Un chargé de mission a été embauché au Grand Troyes pour contacter les quatre mille entreprises concernées. Une convention sera signée avec toutes celles qui dépassent les volumes.

Une société qui dispose de deux bacs de 660 l et qui bénéficie de deux tournées par semaine paiera une redevance de 493 €.

« Attention ! Les entreprises sont fragiles », s'indignent Daniel Grienberger puis Sylvain Convers. « Nous sommes dubitatifs », ajoute Dominique Meignien. « C'est une obligation légale. C'est un sujet qui peut faire peur mais l'idée est de faire comprendre à certains qu'il y a aujourd'hui d'autres solutions que le bac », répond Martin Simpson.

À Troyes, peu d'entreprises sont d'ailleurs soumises à la redevance. « Sur La Chapelle, je pense que vous serez moins d'une centaine. »

► Le restaurant inter-entreprises en gestation



Véritable Arlésienne, le restaurant d'entreprise de la zone n'a toujours pas de calendrier

« On parle d'un restaurant inter-entreprises sur la zone depuis 2003, mais ce n'est pas simple », résume Christian Poly, président de l'association Restau-Vouldy. Fort du succès du restaurant associatif de la Chaussée-du-Vouldy qui offre des repas complets à moins de 8 €, il a été chargé de mener la réflexion sur l'ouverture d'un restaurant du même genre sur la zone. « On est parti sur l'idée de créer une association ou une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour permettre de mélanger bénévolat, entreprises et commune de La Chapelle-Saint-Luc, mais ce n'est pas simple. » Les locaux (entre 400 m² et 450 m²) restent à trouver et le financement, qui va passer par les structures d'aides à l'économie solidaire, doit encore être bouclé. Néanmoins, l'idée néanmoins avance plutôt vers un statut associatif. Sur les six mille salariés de la zone, dont certains bénéficient déjà d'une restauration dans l'entreprise, Christian Poly estime que la nouvelle structure pourrait en servir deux cents par jour. « Certains mangent déjà chez nous au Restau-Vouldy. » Aucune date n'est aujourd'hui avancée pour l'ouverture.

► ERDF investit 5 M€

ERDF va mener durant trois ans d'importants travaux de rénovation et d'entretien sur le poste source de La Chapelle-Saint-Luc. Le fournisseur d'électricité va y investir 5 M€, soit le prix d'un poste neuf. Les travaux ne perturberont pas l'alimentation électrique de la zone. Durant ces trois ans de travaux, seules les usines Michelin et Mefro devront réduire leur consommation durant quelques jours.

Une visite va être organisée pour les chefs d'entreprise le 1^{er} mars. Ces postes sources permettent de transformer le courant haute tension en courant moyenne tension. Ils alimentent entre neuf mille et dix mille clients. L'Aube en compte dix-neuf.



Le poste source d'ERDF va être rénové. Trois ans de travaux et 5 M€ seront nécessaires